



# Directives Convocation et Qualification des arbitres

Swiss Ice Hockey

Officiating Committee



## Table des matières:

<b>1. Dispositions générales</b> .....	<b>3</b>
1.1 Bases.....	3
2.1 But .....	3
3.1 Champ d'application.....	3
<b>2. Qualification et Convocation des arbitres - National</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Qualification et Convocation matchs avant saison, amicaux et tournois</b>	
<b>3.1. Matchs des clubs nationaux et internationaux</b> .....	<b>5</b>
<b>3.2. Equipes nationales</b> .....	<b>5</b>
<b>4. Adoption et entrée en vigueur</b> .....	<b>6</b>

---

*Afin de simplifier la lisibilité du règlement, il est généralement renoncé à la formulation supplémentaire de la forme féminine, sauf si elle est spécifiquement mentionnée. Toutefois, nous tenons à souligner que l'utilisation exclusive de la forme masculine doit être explicitement comprise comme indépendante du genre.*

### Abréviations :

AFN	Convocation Nationale
AFR	Convocation Regionale
AFZ	Convocation Centrale (Women)
ATD-SR	Allround Trainer Diplom avec module arbitre
MHL	MyHockey League
NWA	Licence d'arbitre espoir A (Nachwuchslizen A)
NWB	Licence d'arbitre espoir B (Nachwuchslizenz B)
OffCom	Officiating Committee
OC	Officiating Coach
OM	Officiating Management
PFWL	Post Finance Womens League
PO	Playoff
SPOC	Single Point of Contact



## 1. Dispositions générales

### 1.1 Bases

Ces directives sont émises par l'Officiating Committee sur la base de l'article 94 des statuts de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) et du règlement des arbitres.

### 2.1 But

Les présentes directives définissent les qualifications des arbitres dans les catégories concernées et règlent la compétence de convocation.

### 3.1 Champ d'application

Ces directives sont contraignantes pour à tous les organes de convocation, arbitres et clubs.

## 2. Qualification et Convocation des arbitres - National

Les qualifications suivantes sont des exigences minimales

Désignations des niveaux	Qualification arbitre	SR-System Standard	Aufgeboten durch			
Sport de compétition						
National League	Sport de compétition	4-Officials	AS LS			
Sky Swiss League	Sport de compétition	4-Officials	AS LS			
U20-ELIT	Sport de compétition	4-Officials	AS LS			
SEAF				SR (WS)	OS	ZS
MHL	LS/1ère ligue	3-Officials*	AS LS (MHL)			
1. Liga	1ère ligue	3-Officials		AFR	AFR	AFR
2. Liga	2ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
3. Liga	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
4. Liga	4ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
PFWL	1ère ligue **	3-Officials***		AFR	AFR	AFR
SWHL B	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
SWHL C	4ème ligue / NWA ****	2-Officials		AFR	AFR	AFR
SWHL D	NWA	2-Officials		Club	Club	Club
Seniors A, Veterans A	Senioren A	2-Officials		AFR	AFR	AFR
Seniors B,C,D Veterans B Division 50+	Senioren B	2-Officials		AFR	AFR	AFR
U20-Top	1ère ligue	3-Officials		AFR	AFR	AFR
U20-A	2 ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
U17-ELIT	1ère ligue	3-Officials		AFR	AFR	AFR
U17-Top	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR



U17-A	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
U15-ELIT	4ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
U15-Top	4ème ligue / NWA ****	2-Officials		AFR	AFR	AFR
U15-A	NWA	2-Officials		Club	Club	Club
U13-ELIT	1 NWA + 1 arbitre ATD	2-Officials		AFR	Club	Club
U13-Top	1 NWA + 1 arbitre ATD	2-Officials		Club	Club	Club
U13-A	1 NWA + 1 NWB /arbitre. ATD	2-Officials		Club	Club	Club
U11	NWB ou minimum âge U15	1-Official		Club	Club	Club
U9	NWB ou minimum âge U13	1-Official		Club	Club	Club

Cup Tour préliminaire MHL/1ère ligues - ligues inférieures	2 Officials Système par 2ème ligue
---	------------------------------------

\* La MHL joue en principe avec le système à 3 officiels pendant la saison régulière. 25% des matchs de la saison régulière et les playoffs / playouts sont dirigés selon le système à 4 officiels.

\*\* SIHF Officiating a le droit d'engager un(e) arbitre (Head ou Linesperson) avec une qualification de ligue supérieure ou inférieure dans chaque match de la PFWL selon le pool défini.

Le pool d'arbitres de la PFWL se compose de :

- Des arbitres féminines sélectionnées, licenciées pour des ligues inférieures, mais qui possèdent une licence IIHF ou qui ont été identifiées par les régions ou l'Officiating Management SIHF comme candidates dignes de la PFWL, et
- Tous les arbitres de 1ère ligue (Head et Linesperson).

Le pool peut être adapté à tout moment par l'Officiating Management.

\*\*\*La SIHF Officiating a le droit de convoquer certains matches de la PFWL dans le système 4-officiels à des fins de formation et de développement. Toutes les indemnités (indemnités de match, frais journaliers, frais de matériel et de déplacement) du Head le moins cher sont prises en charge par la SIHF.

Des adaptations seront notifiées au club par la Fédération avant la saison précédente.

NWA : Licence d'arbitre espoir A - NWB : Licence d'arbitre espoir B

ATD-SR : Allround Trainer Diplôme avec Module Arbitre - Diplôme ATD obtenu ou formation actuellement en cours.

Exceptions: Si, pour une raison quelconque, le nombre d'arbitres requis ou les qualifications requises ne peuvent pas être respectés (par ex. maladie de dernière minute, autre indisponibilité, pas d'arbitres disponibles, etc.), il convient de contacter le SPOC régional, qui peut autoriser une exception pour les compétitions. Cela concerne aussi bien le nombre d'arbitres (1 au lieu de 2) que la qualification des arbitres (p. ex. NWB au lieu de NWA ou arbitres non qualifiés tels que parents, coachs, etc.) afin de pouvoir quand même organiser un match. Si cette demande n'est pas possible avant le match ou si le SPOC n'est pas joignable, un e-mail doit être envoyé au SPOC en expliquant brièvement pourquoi les instructions n'ont pas pu être respectées"

Pour diriger les matchs, les arbitres doivent porter un casque avec visière, **protège cou**, le maillot d'arbitre officiel (avec sponsor du moment) et un pantalon noir (foncé).

Si **les clubs convoquent eux-mêmes** les arbitres pour des matchs amicaux et préparatoires, seuls peuvent être engagés des arbitres qualifiés et licenciés conformément au tableau ci-dessus (soit par ex. un arbitre de 2<sup>ème</sup> ligue pour diriger un match de 2<sup>ème</sup> ligue). Les clubs faisant diriger des matchs par des arbitres non autorisés seront sanctionnés conformément aux dispositions du Règlement juridique

### 3. Qualification et Convocation matchs avant saison, amicaux et tournois

#### 3.1. Matchs des clubs nationaux et internationaux

Quoi	Système	Convoqué par	Qualification
<b>Hommes</b>			
NL-NL	à 4	AFN	NL
NL - Etranger A + B	à 4	AFN	NL
NL - SL / MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue	à 4	AFN	NL
SL - SL	à 4	AFN	SL
SL - Etranger A	à 4	AFN	NL
SL - Etranger B	à 4	AFN	SL
SL - MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue / U20-ELIT	à 4	AFN	SL / 1 <sup>ère</sup> ligue *
U20-ELIT - U20-ELIT	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U20-ELIT - Etranger	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U20-ELIT - MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U20-ELIT - U20-TOP	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U20-TOP - MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue	à 3	AFR	1 <sup>ère</sup> ligue
U20 TOP - U20 TOP	à 3	AFR	1 <sup>ère</sup> ligue
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - Etranger A	à 4	AFN	NL
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - SL / Etranger B	à 4	AFN	SL/1 <sup>ère</sup> ligue *
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - Etranger 1 <sup>ère</sup> ligue	à 3	AFR	1 <sup>ère</sup> ligue
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - U20-TOP	à 3	AFR	1 <sup>ère</sup> ligue
* Décision AFN / peut être attribué à la 1 <sup>ère</sup> ligue.			
<b>Femmes</b>			
Quoi	Système	Convoqué par	Qualification
PFWL - Etranger	à 3	AFZ	IIHF
SWHL (B,C,D) - Etranger	à 2	AFR	3 <sup>ème</sup> ligue
NM - Équipe hommes	à 3	AFZ	IIHF
NM U18 - Équipe hommes	à 3	AFZ	IIHF
NM U16 - Équipe hommes	à 2	AFR	3 <sup>ème</sup> ligue

#### 3.2. Equipes nationales

Qui	Système	Convoqué par	Qualification
<b>Hommes</b>			
NM	à 4	AFN	IIHF
NM U20	à 4	AFN	IIHF
NM U18	à 4	AFN	SE
NM U17	à 3/4	AFN	SE
NM U16	à 3	AFN	Prospects
NM U15	à 3	AFN	Prospects
NM U14	à 3	AFR	2 <sup>ème</sup> ligue
<b>Femmes</b>			
NM	à 4	AFN	IIHF
NM U18	à 3/4	AFN	IIHF
NM U16	à 3	AFN	Women Prospects
NM U15	à 3	AFN	Women Prospects
NM U14	à 2/3	AFN	Women Prospects



#### 4. Adoption et entrée en vigueur

Ces directives ont été approuvées et adoptées par l'OffCom le 13.06.2024 et entrent en vigueur immédiatement.

Ajustements :

- Modification des directives à l'occasion de la séance de l'OffCom du 14.06.2021 : Convocation des U15 Top en ZS de Club à AFR (Décision RG ZS et Ligaleiter espoirs ZS à la demande de l'OffCom).
- Modifications à l'occasion de la séance OffCom du 17.04.2023 : Adaptation de la qualification SR U13-Elit, U13-Top
- Modifications à l'occasion de la séance OffCom du 20.09.2023 : Adaptation du système de 3 à 4 arbitres
- Modifications à l'occasion de la réunion Off Com du 21.02.2024 : adaptations MHL et PFWL (Spesen/offre) ainsi que l'équivalent en km des frais de déplacement.
- Modifications lors de la séance OffCom du 17.04.2024 : frais de déplacement Standby NAFS, exception pour écart de qualification.
- Modification lors de la séance OffCom du 13.06.2024 : nouvelle protection du cou pour les arbitres